

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 17 mars 2010.

Section du dépôt légal

à SURVEILLER



Campagne de prévention
des infections
transmissibles
sexuellement auprès des
jeunes québécois.

Loto-Québec et offre de jeu en ligne**Les directeurs régionaux de santé publique privilégient la prévention par rapport à l'offre de jeu**

En réponse à la décision du gouvernement du Québec d'autoriser Loto-Québec à développer son offre de jeu en ligne, les directeurs de santé publique des 18 régions du Québec demandent au gouvernement et à Loto-Québec de retarder le projet et proposent des solutions concrètes.

 [Lire cet article](#)



13e Journées
annuelles
santé publique
9 au 12 mars

CSSS de Trois-Rivières**Deux médecins honorés**

À l'occasion de son souper annuel, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières a souligné entre autres, l'apport exceptionnel de deux de ses médecins. Le



prestigieux **Prix Reconnaissance** a été décerné au **D^{re} Karine Talbot** et le **Prix de la Recrue de l'année** a été attribué au **D^{re} Fannie Asselin**.

 [Lire cet article](#)



Défi santé 5/30
Équilibre
Inscriptions avant
le 1er mars

**CSSS Drummond**

Défi J'arrête j'y gagne
Inscriptions avant
le 1er mars



Allez jouer dehors,
soyez actifs.
Vivez les plaisirs
d'hiver!



Colloque sur la
sécurité civile
16 au 18 février 2010



Dossier de santé.com

**Guide
Santé**

Carte Interactive

Info Pandémie

Chronique radio
du directeur de santé
publique MCQ

Le **Réso-Lu** est rédigé
par les communicateurs

Ajout de deux salles d'opération pour l'ophtalmologie

La direction du CSSS Drummond annonce qu'elle a reçu récemment le feu vert de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour mettre en œuvre un important projet de réaménagement visant l'ajout de deux salles d'opération pour la chirurgie ophtalmologique.

Centre de santé et de services sociaux
Drummond

+ Engagés
dans votre mieux-être

[Lire cet article](#)

Projet de fusion entre le CSSS de Trois-Rivières et le CHRTR

Les dirigeants choisissent d'explorer la fusion comme moyen d'améliorer les soins et les services à la population

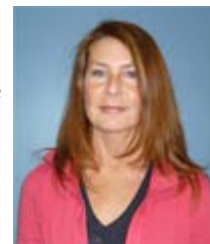
À l'invitation du président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M. Jean-Denis Allaire, une rencontre a eu lieu le 8 février dernier entre les exécutifs des conseils d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières (CSSS) et le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR).



[Lire cet article](#)

CSSS de l'Énergie Avis de nomination

Le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Énergie est heureux de vous faire part de la nomination de Mme Marie-Josée Tremblay au poste de directrice adjointe – volet administratif – à la Direction des services professionnels, annonce faite lors



des établissements du réseau de la santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
Coordination et production : Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

[Commentaires et suggestions](#)

N.B. Pour les utilisateurs de Lotus Notes.

Pour communiquer par courriel avec les auteurs et responsables du Réso Lu, veuillez configurer votre Internet Explorer de la façon suivante : Outils, Options Internet, Programmes, Courrier électronique, choisir Lotus Notes. Cliquer sur Appliquer.

[Cliquez ici pour](#)

[consulter les Archives](#)

[Réso-lu](#)

de sa séance régulière du 16 février dernier.

[Lire cet article](#)

Campagne Plaisirs d'hiver 2010

Les écoles St-Jacques de Shawinigan et Ste-Marie de Warwick remportent chacune un ensemble de 30 paires de raquettes

Dans le cadre du volet scolaire de la campagne Plaisirs d'hiver, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a fait tirer deux ensembles de 30 paires de raquettes parmi les 115 écoles participantes.



[Lire cet article](#)

Agence

Nouvelles du conseil d'administration du 10 février 2010

Nous vous invitons à consulter cet article pour prendre connaissance des principaux dossiers traités lors de la dernière assemblée publique du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui a eu lieu le 10 février dernier.

C.A.

[Lire cet article](#)

[Travaillereinsante.com](#)

La campagne hivernale est relancée

Après un automne intensif en promotion du site d'emplois en ligne Travaillereinsante.com, la campagne hivernale vient tout juste de redémarrer. En effet, depuis la mi-février, plusieurs moyens sont actifs afin d'inciter les finissants et chercheurs d'emploi à visiter le site et postuler sur les emplois disponibles.



[Lire cet article](#)

CRDP InterVal Présentation d'une étude au congrès de l'ACFAS

Le 11 mai prochain, **M. Bernard Michallet, Ph.D, conseiller cadre à la direction de la qualité et du développement de l'expertise au CRDP InterVal** et M. Paul Boudreault, Ph.D., professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais présenteront le fruit d'une étude sur les enfants, les adolescents et la dysphasie lors du 78^e congrès de l'ACFAS (Association canadienne française pour le savoir).



[Lire cet article](#)

© Le Réso-Lu, Volume 5, numéro 4, le 22 février 2010, Tous droits réservés. Si vous ne voulez plus recevoir cette Infolettre Le Réso-Lu, [cliquez ici](#).

RUBRIQUES

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#) [Imprimer](#)**Loto-Québec et offre de jeu en ligne****Les directeurs régionaux de santé publique privilégient la prévention par rapport à l'offre de jeu**

En réponse à la décision du gouvernement du Québec d'autoriser Loto-Québec à développer son offre de jeu en ligne, les directeurs de santé publique des 18 régions du Québec demandent au gouvernement et à Loto-Québec de retarder le projet et proposent des solutions concrètes.

Des solutions concrètes

À l'heure où les technologies Internet pénètrent la plupart des foyers québécois, l'augmentation de l'offre de jeu proposée par Loto-Québec constitue un virage important que Loto-Québec ne devrait prendre seul, croient les directeurs régionaux de santé publique. Bien que peu de Québécois s'adonnent actuellement aux jeux d'argent en ligne, cette problématique est en émergence et les plus récentes données issues de différentes études invitent à la vigilance. Rappelant leur mandat de prévention auprès de la population québécoise, les directeurs de santé publique au Québec, s'entendent donc pour dire que, dans ce dossier, la prévention doit primer tout autant sur les avantages économiques attendus de cette nouvelle offre de jeu.

C'est pourquoi, sachant que le jeu en ligne est une réalité, les directeurs régionaux de santé publique demandent au gouvernement du Québec :

1. Le décret d'un report d'au moins un an de la date prévue d'implantation des jeux d'argent Internet afin de permettre des travaux préalables dont les résultats pourraient être rendus publics. Les éléments suivants seraient à intégrer à ces travaux :
 - o La mise sur pied d'un comité d'experts indépendants pour étudier préalablement les impacts potentiels et connus d'une augmentation ou d'une diversification de toute offre de jeu (santé publique, sécurité publique, recherche, éducation, représentants de la société civile).

- L'examen approfondi d'alternatives juridiques, technologiques et financières à l'étatisation pour protéger la population des risques pour la santé du jeu en ligne.
 - Le financement de campagnes de prévention pan-qubécoise indépendantes préalables à toute augmentation ou diversification de l'offre de jeu.
 - La tenue d'études scientifiques indépendantes démontrant l'efficacité des dispositifs envisagés pour empêcher la participation des mineurs au jeu étatisé et pour endiguer l'augmentation des problèmes de jeu.
 - L'accès aux données de la société d'état à des fins de prévention et de recherche.
2. La formation d'un Comité d'éthique sociale sur le jeu étatisé, relevant de l'Assemblée Nationale et d'une Commission parlementaire.
 3. Si, suite à ces travaux, le lancement est jugé sécuritaire, les activités pourraient être lancées pour une période transitoire d'une durée de deux ans pendant laquelle ses modalités de commercialisation et ses impacts seraient monitorés. Le projet serait ensuite réévalué sur la base des informations documentées de l'expérience.
 4. La création d'une politique québécoise sur les jeux d'argent, tel que proposé lors de l'implantation des Salons de jeux en 2007. Celle-ci permettrait de développer une vision globale où chaque modification à l'offre de jeu serait analysée en fonction de son impact sur le développement de problèmes de jeu.

Étatisation

Dans les pays où le jeu a été étatisé, la participation de la population est globalement plus élevée. Selon des données tirées de l'expérience suédoise à laquelle Loto-Québec fait abondamment référence, 52 % des « nouveaux joueurs en ligne » sur le site d'État « Svenska Spel » n'avaient jamais joué sur d'autres sites auparavant. De plus, 20 % des joueurs qui fréquentent ce site présentent des problèmes de jeu.

Les directeurs régionaux de santé publique ont également profité de la tenue de la conférence de presse pour demander publiquement aux ministères de la Sécurité publique et de la Justice de mobiliser des experts, corps policiers ou experts en cybercriminalité, pour développer des stratégies afin de contrer les effets négatifs du jeu en ligne,

soutenant ainsi les solutions proposées.

Coûts sociaux associés aux jeux de hasard et d'argent

L'argument financier étant au cœur de la question de l'étatisation du jeu, soulignons qu'une étude américaine démontre qu'aux États-Unis, chaque bénéficiaire de 1\$ coûte 6\$ à la société. Une autre étude américaine estime également qu'un joueur coûte 18 000\$ à l'État tandis qu'au Canada, l'évaluation du Canada Tax Foundation estime que chaque joueur pathologique entraîne annuellement des coûts sociaux de 56 000\$.

Ces études attestent des coûts sociaux et humains qui découlent des jeux de hasard et d'argent mais tiennent également compte des coûts liés aux soins de santé relatifs au jeu (traitement et prévention), des coûts du système judiciaire, de sécurité publique ou économiques.

Les jeunes et les jeux d'argent sur Internet

La problématique du jeu en ligne est en émergence dans le monde et au Québec et peut engendrer des conséquences néfastes sur la santé de la population, particulièrement celle des jeunes.

À cet effet, un avis de l'Institut National de Santé Publique soulève la vulnérabilité des jeunes face aux jeux d'argent en ligne. Le nombre d'élèves québécois du secondaire s'adonnant aux jeux d'argent sur Internet a doublé entre 2006 et 2008 pour atteindre près de 25 000 jeunes. En Suède, les autorités de santé publique rapportent que c'est 1 adepte sur 5 qui présentent des problèmes de jeu dans la tranche des 18-24 ans.

De plus, selon les études actuelles, les technologies Internet sont largement utilisées à des fins ludiques chez les jeunes. On les trouve dans la grande majorité des foyers québécois. Seulement chez les jeunes fréquentant le secondaire, c'est environ 480 000 d'entre eux qui les utilisent sur une base régulière. Habités aux jeux vidéo, les jeunes adultes ont également grandement intégré ces technologies dans leurs échanges et activités de loisir. Ils seront donc particulièrement sensibles à cette nouvelle offre de jeu de Loto-Québec et enclins à visiter le site, ce qui, pour les directeurs régionaux de santé publique, est un signe que la société d'État devra être prudente quant à la présentation et au contrôle de cette offre de jeu sur son site Internet.

L'étatisation du jeu en ligne

Par ailleurs, les directeurs de santé publique du Québec rapportent, selon une étude, que l'absence de sécurité et l'illégalité sont les principales raisons évoquées pour ne pas jouer en ligne. Il est donc fort probable que l'étatisation et la décriminalisation entraîneront l'augmentation du nombre d'adeptes du jeu en ligne au Québec.

Enfin, le fort taux de problèmes associés au jeu en ligne s'explique par la présence de plusieurs facteurs de risque bien documentés. Toutefois, aucune étude scientifique n'a identifié des mesures propres à endiguer le développement de tels problèmes. Selon les directeurs de santé publique du Québec, les moyens annoncés par Loto-Québec n'apparaissent pas garants de la protection des joueurs, notamment en ce qui concerne le programme d'auto-exclusion.

En résumé

Selon les directeurs de santé publique, il semble, à ce moment, plus important de préserver la santé de la population que de se lancer de toute urgence dans l'aventure du jeu sur Internet en faisant l'économie d'une sensibilisation auprès du public. À cet effet, les directeurs régionaux de santé publique s'accordent pour dire que Loto-Québec ne doit porter seul la responsabilité de développer l'offre de jeu sur Internet au Québec et d'en évaluer les impacts. Enfin, non pas dans l'optique de bannir le jeu en ligne à des fins récréatives, ils invitent plutôt le gouvernement du Québec à revoir sa position face au projet. Les solutions mises de l'avant par les 16 directeurs régionaux de santé publique sont garantes d'une action préventive énergique, visant à éviter des dommages dont on connaît d'avance les conséquences néfastes en matière de santé publique.

Lise Chabot

Direction de santé publique

Fermer la fenêtre

rubriques

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#)[Imprimer](#)

CSSS de Trois-Rivières Deux médecins honorés

À l'occasion de son souper annuel, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières a souligné entre autres l'apport exceptionnel de deux de ses médecins. Le prestigieux **Prix Reconnaissance** a été décerné au **D^{re} Karine Talbot** et le **Prix de la Recrue de l'année** a été attribué au **D^{re} Fannie Asselin**.



De gauche à droite, Marili B. Desrocher, directrice générale de la Fondation du CSSS de Trois-Rivières, D^{re} Karine Talbot, récipiendaire du Prix Reconnaissance, D^{re} Fannie Asselin, récipiendaire du Prix Recrue de l'année, Nicole Dallaire, directrice générale adjointe.

Le Prix reconnaissance est remis au médecin s'étant le plus démarqué dans la dernière année. D^{re} Talbot œuvre à l'urgence au Centre Cloutier-du Rivage. Elle est une femme passionnée et généreuse. D^{re} Talbot s'implique intensément dans le recrutement et l'enseignement auprès des externes. Elle n'hésite jamais à s'engager pour améliorer la qualité des services, et donne toujours le meilleur d'elle-même.

Sur un autre plan, le Prix de la Recrue de l'année a été remis au D^{re} Fannie Asselin. Arrivée au CSSS en

2009 pour pratiquer en petite enfance et à l'urgence, D^{re} Asselin est une femme dynamique et toujours souriante. Elle a accepté généreusement de relever de nouveaux défis et de modifier temporairement sa pratique afin d'affronter avec nous la pandémie de grippe A H1N1. Elle a été responsable de la coordination médicale de la clinique de grippe au Centre Cloutier-du Rivage.

Les deux prix ont été remis conjointement par la direction générale et la Fondation du CSSS de Trois-Rivières.

Jocelyn Auger

Conseiller cadre en communication
CSSS de Trois-Rivières

JAuger_cssstr@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

RUBRIQUES

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#) [Imprimer](#)**CSSS Drummond****Ajout de deux salles d'opération pour l'ophtalmologie**

La direction du CSSS Drummond annonce qu'elle a reçu récemment le feu vert de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour mettre en œuvre un important projet de réaménagement visant l'ajout de deux salles d'opération pour la chirurgie ophtalmologique. Les coûts des immobilisations et de l'acquisition d'équipements s'élèvent à 2 045 000 \$, dont 500 000 \$ provenant d'une contribution de la Fondation Sainte-Croix / Heriot et 500 000 \$ financés par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Centre de santé et de services sociaux
Drummond
+ Engagés
dans votre mieux-être**Moins d'attente et plus de services**

Les deux nouvelles salles permettront de doubler la capacité de production actuelle de la chirurgie ophtalmologique. Les patients en attente pour ce type de chirurgie auront ainsi un accès plus rapide et amélioré. Par ricochet, en libérant des priorités opératoires pour l'ensemble des spécialités chirurgicales, les quatre autres salles opératoires pourront accroître également leurs activités. C'est donc un meilleur accès pour tous les types de chirurgie qui découlera de ce projet, mais particulièrement pour les chirurgies orthopédiques, où les délais d'attente sont les plus longs.

Grâce à cette expansion, l'équipe du Bloc opératoire compte pouvoir procéder à près de 1800 chirurgies additionnelles annuellement. Comme chacune de ces chirurgies excédentaires procure un financement additionnel pour l'établissement, le CSSS Drummond prévoit autofinancer les coûts inhérents au projet sur une période 42 mois. Par la suite, les revenus générés pourront être réinvestis au développement d'autres services.

Une réalisation par étapes

Avant de pouvoir entreprendre la phase d'aménagement des salles d'opération, certains déménagements de services administratifs (Programme santé physique, Direction des soins infirmiers, Direction des services professionnels et Direction des services hospitaliers) sont nécessaires. Cette étape a déjà été enclenchée. L'appel d'offres aux entrepreneurs pour les travaux d'aménagement s'effectuera incessamment. Les travaux s'échelonneront sur huit mois. Selon l'échéancier, les nouvelles salles seraient donc fonctionnelles à l'automne 2010.

La direction du CSSS Drummond, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et toute l'équipe chirurgicale sont très heureux de rendre public cet ambitieux projet aux retombées plus que bénéfiques pour les personnes en attente d'une chirurgie.

Guylaine Leclerc
Conseillère en communication
CSSS Drummond
Guylaine_Leclerc@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

rubriques

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#)[Imprimer](#)**Projet de fusion entre le CSSS de Trois-Rivières et le CHRTR****Les dirigeants choisissent d'explorer la fusion comme moyen d'améliorer les soins et les services à la population**

À l'invitation du président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M. Jean-Denis Allaire, une rencontre a eu lieu le 8 février dernier entre les exécutifs des conseils d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières (CSSS) et le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR). À cette occasion, M. Allaire leur a transmis la demande du conseil d'administration de l'Agence d'examiner et de prendre position sur l'opportunité de procéder ou non à la fusion des deux établissements avec la préoccupation du mieux-être de la population et l'amélioration des services qui lui sont offerts.



Yves Bouchard, président du conseil d'administration du CSSS de Trois-Rivières, Jean-Denis Allaire, pdg de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, et Guy Rousseau, vice-président du CHRTR s'entendent pour examiner l'opportunité de procéder à la fusion des deux établissements avec la préoccupation centrale d'améliorer les soins et services à la population.

Crédit photo, L'HEBDO JOURNAL.

L'Agence et les deux établissements ont convenu de

conduire une démarche coordonnée, en vue d'arriver à des décisions éclairées et à des lendemains fructueux et positifs, peu importe les décisions prises. Les établissements feront état de leurs conclusions respectives à l'Agence au plus tard d'ici juin 2010.

La rencontre s'est déroulée dans un climat serein et M. Allaire a souligné l'ouverture manifestée par les dirigeants : « Les établissements partagent une compréhension commune de la démarche qui vise le meilleur intérêt de la population et je les remercie d'accueillir favorablement ce mandat qui comportera de multiples défis ».

De son côté, monsieur Yves Bouchard, président du conseil d'administration du CSSS de Trois-Rivières, a livré le message suivant : « Nous sommes conscients des enjeux que cela représente et nous sommes prêts à regarder cette demande de l'Agence dans un esprit de bonne foi, de respect et de compréhension mutuelle, dans l'optique d'amélioration des services à la population ».

Enfin, monsieur Guy Rousseau, vice-président du conseil d'administration du CHRTR, a rappelé qu'il existe déjà des liens étroits de collaboration entre les deux établissements dont certaines ententes sont déjà très fructueuses dans des domaines touchant la santé mentale, les personnes âgées ou l'Unité de médecine familiale, par exemple. Il ajoute : « Je suis confiant que nous allons être capable de faire une démarche de qualité dans un esprit de collaboration partagée. Nous allons consulter les différentes instances du CHRTR afin de prendre la meilleure décision possible pour l'organisation clinique des services généraux et spécialisés, et ce, dans l'intérêt de la population ».

Signalons que cette demande du conseil d'administration de l'Agence a été officialisée par voie de résolution lors de l'assemblée publique du 10 février dernier.

Christiane Lemaire

Conseillère en communication
Agence SSS MCQ

Christiane.Lemaire.Agence04@ssss.gouv.qc.ca

Serge Boulard

Adjoint, communications et relations publiques
CHRTR

serge_boulard@ssss.gouv.qc.ca

Jocelyn Auger

Conseiller en communication

CSSS de Trois-Rivières
JAuger_cssstr@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

© Le Réso-Lu, Volume 5, numéro 4, le 22 février 2010, Tous droits réservés.

rubriques

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#) [Imprimer](#)

CSSS de l'Énergie Avis de nomination

Le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Énergie est heureux de vous faire part de la nomination de Mme **Marie-Josée Tremblay** au poste de **directrice adjointe – volet administratif- à la Direction des services professionnels**, annonce faite lors de sa séance régulière du 16 février dernier.



Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en sciences infirmières, d'un certificat en gestion des ressources humaines, d'un certificat en gestion des services de santé et des services sociaux ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en administration publique, cette gestionnaire chevronnée œuvre dans le réseau de la santé, et dans notre organisation, depuis 1987. D'abord infirmière en santé mentale, Mme Tremblay devient en 1998 conseillère aux soins infirmiers, en prévention et contrôle des infections. Elle intègre par la suite en 2003 le poste de chef des soins chirurgicaux, de la clinique péri-opératoire et des soins palliatifs, avant de devenir en 2005 adjointe à la Direction de la santé physique et des soins infirmiers. Elle intégrera ses nouvelles fonctions à la Direction des services professionnels le 1er mars prochain.

« Je suis très enthousiaste d'intégrer ce nouveau poste. Je souhaite amener à la Direction des services professionnels une vision qui va nous permettre de travailler en réseau avec nos partenaires. Ces services doivent être mieux intégrés dans la continuité des soins et des services, puisqu'ils y occupent une place déterminante. Je veux donc travailler avec les équipes en place, car je sais que leur professionnalisme et leurs compétences seront le moteur de ce qu'on va mettre en place pour créer une dynamique de travail intéressante et vivante. », souligne Mme Tremblay.

Pour accomplir ces nouveaux mandats, Mme

Tremblay peut s'appuyer sur une excellente connaissance du réseau de la santé ainsi que sur une vision transversale des soins et services acquises dans ses expériences de gestion. Elle peut aussi compter sur un nombreux réseau de collaborateurs, qu'elle entend mettre à profit pour l'aider à mener à bien les défis qu'elle aura à relever dans son nouveau poste.

Le Conseil d'administration se joint à l'équipe de direction du CSSS de l'Énergie pour l'assurer de son support et lui souhaiter le meilleur succès possible dans ses nouvelles fonctions.

Lucie Lemire

Conseillère en communication et relations publiques
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie

lucie_lemire@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

rubriques

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#)[Imprimer](#)**Campagne Plaisirs d'hiver 2010****Les écoles St-Jacques de Shawinigan et Ste-Marie de Warwick remportent chacune un ensemble de 30 paires de raquettes**

Dans le cadre du volet scolaire de la campagne Plaisirs d'hiver, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a fait tirer deux ensembles de 30 paires de raquettes parmi les 115 écoles participantes. En Mauricie, sur les 56 inscriptions, c'est l'école St Jacques de Shawinigan qui a remporté ce prix d'une valeur de 3 725 \$. Au Centre du Québec, l'école Ste Marie de Warwick a gagné le tirage parmi les 59 écoles.



Sur la photo : Mme Marie Huard, éducatrice physique à l'école St-Jacques de Shawinigan, accompagnée d'élèves de la 4^e à la 6^e année.



Sur la photo : Des élèves de la 4^e à la 6^e année, M. Mario Tardif, directeur de l'école Ste-Marie de Warwick, M. Yanik Lefebvre, responsable du programme Kino-Québec à la Direction de santé publique, Mme Mélanie Robidas, kinésiologue au CSSS d'Arthabaska-et-de-l'Érable et monsieur Luc Fréchette, éducateur physique.



Sur la photo, dans l'ordre habituel: Des élèves de la 4^e à la 6^e année, M. Yanik Lefebvre, responsable du programme Kino-Québec à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Mme Marie Huart, éducatrice physique à l'école St-Jacques de Shawinigan, Mme Caroline Roberts, directrice de l'école et M. David Larochelle, kinésiologue au CSSS de l'Énergie.

Depuis le 18 janvier, et ce, jusqu'au 26 février 2010, les écoles participantes organisent des séances d'activité physique à l'extérieur lors des cours d'éducation physique, des activités parascolaires, des activités du service de garde et des activités spéciales de l'école. L'objectif est de faire découvrir ou

redécouvrir aux jeunes les plaisirs de l'hiver. Avec l'attribution de ces prix, la Direction de santé publique, via le programme Kino-Québec, souhaite faire connaître, à l'ensemble des jeunes de l'école, une activité hivernale accessible qu'ils pourront pratiquer tout au long de leur vie.

Réalisée en collaboration avec les centres de santé et de services sociaux (CSSS), la campagne Plaisirs d'hiver vise à faire la promotion d'activités simples et peu coûteuses favorisant l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif pendant la saison froide. D'autres activités sont également organisées pour toute la population dans le cadre du volet municipal. Pour connaître la programmation, [cliquez-ici](#).

Profitez des joies de l'hiver ! C'est une excellente façon de stimuler un regain d'énergie, d'accroître les bénéfices pour votre santé et d'améliorer votre qualité de vie.

Caroline Paquin

Conseillère en promotion de la santé à la direction de la santé publique
Agence SSS MCQ

Caroline.Paquin.Agence04@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

rubriques

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#) [Imprimer](#)**Agence****Nouvelles du conseil d'administration du
10 février 2010****Utilisation des mesures de
contrôle par les
établissements****C.A.**

Dans le cadre de l'application des Orientations ministérielles relatives à l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle contention, isolement et substances chimiques, un état de situation a été déposé au conseil d'administration. Il a été informé que les travaux ministériels visant à doter les établissements d'indicateurs communs d'application des mesures de contrôle étaient terminés. Ainsi, le cadre de référence ministériel pour l'élaboration des protocoles locaux est actuellement en processus de validation et il fournit des indicateurs communs recherchés. Un formulaire standardisé a également été développé et il est accompagné d'un cadre normatif pour en faciliter son utilisation.

La démarche ministérielle de validation étant suffisamment avancée, l'Agence va donc amorcer immédiatement des travaux régionaux avec les représentants du comité régional des directions des soins infirmiers dans le but d'arrimer les protocoles locaux d'application des mesures de contrôle aux nouvelles prescriptions ministérielles.

**Démarche de certification des résidences pour
personnes âgées**

Un bilan de la démarche de certification des résidences pour personnes âgées a été déposé au conseil d'administration. Actuellement, nous comptons 241 résidences inscrites au registre. De ce nombre, en date du 22 janvier 2010, l'Agence recevait du Conseil québécois d'agrément 234 rapports de vérification de conformité et a certifié 214 résidences pour un taux de certification de 89 %. Le succès de ce programme de certification dans la région repose sur le partenariat et notamment l'excellente contribution des CSSS et leur belle collaboration avec

les résidences privées pour personnes âgées.

Entente de gestion et d'imputabilité 2009-2010

Le conseil d'administration a pris connaissance du degré d'atteinte des engagements régionaux de l'entente de gestion et d'imputabilité 2009-2010 MSSS-Agence, et ce, en date du 10 octobre 2009, ainsi que de l'évolution de certains résultats attendus dans le cadres des ententes Agence-établissements.

D^{re} Sophie Courchesne nommée directrice médicale régionale des services préhospitaliers d'urgence

En raison du départ du Dr Bruno Rivard à titre de directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence, l'Agence devait procéder à la nomination d'un remplaçant. En effet, l'Agence doit s'assurer de l'accessibilité aux services offerts à la population et de la qualité des interventions effectuées par les premiers répondants et les techniciens ambulanciers paramédics. En vertu de l'article 17 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence, l'Agence doit désigner un médecin ayant une formation et une expérience pertinente en médecine d'urgence pour exercer les fonctions de directeur médical qui lui sont déléguées par le Ministre.

Considérant l'intérêt de D^{re} Sophie Courchesne et son expérience de plusieurs années en médecine d'urgence au CSSS Drummond, ainsi qu'à titre de médecin conseil à l'Agence dans le secteur des services préhospitaliers d'urgence, il a été proposé de la désigner à titre de directrice médicale régionale des services préhospitaliers d'urgence de la Mauricie et du Centre-du-Québec à compter du 11 février 2010. Une motion de félicitations et de remerciement a été adressée au Dr Bruno Rivard pour les nombreuses années consacrées au maintien et au développement de la qualité des services préhospitaliers d'urgence de la région.

Reconnaissance de deux organismes communautaires

Suite à l'analyse et aux avis formulés par les regroupements sectoriels et territoriaux d'organismes communautaires et par la TROC du Centre-du-Québec et de la Mauricie, il a été résolu de reconnaître deux nouveaux organismes, soit Accalmie : accompagnement et hébergement pour personnes suicidaires et GRIS-Centre-du-Québec qui offre des services aux personnes ou groupes gais, lesbiens ou bisexuels ou leurs proches. Signalons que la présidente du conseil d'administration d'Accalmie,

Mme Solange Guimond, très heureuse de la décision, est venue remercier publiquement le conseil pour cette reconnaissance et a rappelé le chemin parcouru par cet organisme depuis sa création.

Rappelons qu'il appartient à l'Agence de procéder à la reconnaissance des organismes communautaires oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux de la région. Une Politique de reconnaissance a été adoptée en 2000 pour préciser les critères et mécanismes à utiliser dans le cadre du processus. Cette reconnaissance leur permet d'être admissibles au financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) et à d'autres subventions de l'Agence.

Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience

Le 8 avril 2009, le conseil d'administration adoptait le Plan régional d'amélioration de l'accès et de la continuité des services pour les personnes ayant une déficience. En assemblée publique, les membres ont pris connaissance du rapport d'étape concernant ce plan.

Des crédits de développement ont été alloués en 2009-2010 pour soutenir l'atteinte par la région de l'ensemble des objectifs et des standards associés à la mise en œuvre du Plan d'accès. Au total, 6 534 253 \$ auront été investis depuis 2007-2008 dans les programmes-services déficience physique et déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement. Par résolution, il a été proposé d'adopter le rapport d'implantation et d'appuyer la poursuite du déploiement du Plan régional d'amélioration de l'accès et de la continuité des services.

Priorités de l'Agence pour 2009-2010

Le conseil a adopté la liste des dossiers prioritaires identifiés par l'Agence pour l'année 2009-2010. Annuellement, l'Agence conduit un grand nombre d'opérations et de démarches importantes, lesquelles sont en lien direct avec l'exercice de ses fonctions et responsabilités. Certains dossiers commandent une affectation prioritaire des ressources ou l'implication de plusieurs directions. Par ailleurs, l'analyse de l'environnement réalisée par l'équipe de direction et les différentes attentes et priorités signifiées par le MSSS contribuent aussi à la détermination des dossiers prioritaires. Parmi les priorités, signalons à titre d'exemple, la réalisation du projet visant à assurer une gestion intégrée des maladies chroniques, le maintien d'un suivi du plan d'action relatif aux services d'urgence et l'adoption de la

planification stratégique régionale 2010-2015. Des résultats tangibles doivent être atteints pour juin 2010.

Révision des critères de reconnaissance des RNI

Le conseil d'administration a adopté les documents révisés des critères de reconnaissance des ressources non institutionnelle, soit les familles d'accueil, les résidences d'accueil et les ressources intermédiaires. Cette révision était nécessaire en raison de modifications apportées à la Loi sur les services de santé et les services sociaux en juin 2009.

Grippe A (H1N1) et reconnaissance des instances

Le conseil d'administration a reçu une copie de la résolution exprimant la reconnaissance et la grande appréciation du Forum de la population à l'endroit du personnel et des bénévoles du réseau de la santé et des services sociaux de notre région dans le contexte de la pandémie de grippe A (H1N1). Dans le même esprit, la Commission infirmière régionale a également adopté une résolution soulignant sa reconnaissance à l'endroit du personnel infirmier de notre réseau qui a joué un rôle de premier plan, principalement dans la réalisation de la campagne de vaccination massive.

Démission de deux membres et nomination au comité de vérification

Le conseil d'administration a reçu la démission de deux membres soit, Mme Jacqueline Bergeron, représentante de la Commission infirmière régionale et M. Daniel Sicotte, représentant des organismes du secteur public de l'enseignement. On les remercie pour leur implication. En raison de leur départ, deux postes devenus vacants au Comité de vérification doivent être comblés. M. Gérald Lapierre accepte de prendre un mandat à ce comité. L'autre poste sera comblé ultérieurement.

Réflexion exploratoire en vue d'une fusion à Trois-Rivières

Une résolution est adoptée par le conseil d'administration dans laquelle il est proposé de demander aux conseils d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières (CSSSTR) et du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) : « d'examiner et de prendre position sur l'opportunité de procéder ou non à la fusion des deux établissements avec, comme préoccupations centrales, le mieux-être de la population et l'amélioration des services qui lui sont

offerts ». Ils devront faire état de leurs conclusions respectives au plus tard d'ici la mi-juin.

Christiane Lemaire

Conseillère en communication

Agence SSS MCQ

Christiane.Lemaire.Agence04@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

rubriques

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#) [Imprimer](#)**Travaillereinsante.com****La campagne hivernale est relancée**

Après un automne intensif en promotion du site d'emplois en ligne **Travaillereinsante.com**, la campagne hivernale vient tout juste de redémarrer. En effet, depuis la mi-février, plusieurs moyens sont actifs afin d'inciter les finissants et chercheurs d'emploi à visiter le site et postuler sur les emplois disponibles. Les principaux moyens de promotion en cours sont :

- Publicités régulières dans les **journaux**
 - 8 hebdos
 - Le Nouvelliste
 - La Presse
 - Le Soleil
- Affichage dans les supports **Zoom médias**
 - collèges et universités des régions environnantes
 - affichage durant 6 semaines (minimum)
- Placements de bannières web
 - **Jobboom** et **Workopolis**
- Page Fan sur **Facebook**
- Publicités dans le **Palmarès des carrières 2010** et le site **www.monemploi.com**

Au cours des 16 semaines de **septembre à décembre 2009**, ces mêmes moyens ont permis de recueillir des **données** très intéressantes sur l'achalandage du site :

- Moyenne de **1669 visites** par semaine
- Moyenne de **1213 visiteurs uniques** par semaine
- Pourcentage équilibré de **sources variées** des visiteurs
- Très bas **taux de rebond** sur le site (quand les gens sortent du site tout de suite parce que ce n'est pas ce qui les intéresse)
- Excellent **taux de clic** sur les bannières web
- Près de **150 membres** de la page Facebook

L'objectif de la campagne hivernale est donc d'augmenter ces données et, bien-sûr, permettre aux établissements d'**obtenir des candidatures intéressantes** pour combler les emplois affichés. La

campagne se déroule jusqu'en mai prochain.

Rappelons-nous que la campagne 2009-2010 propose un **nouveau slogan** :



Ce slogan est toujours accompagné des **5 déclinaisons visuelles** représentant les différentes catégories de professions dans notre réseau. En appui à ces éléments, **un message principal** :

Travailler en santé et services sociaux en Mauricie et au Centre-du-Québec : de nouveaux emplois disponibles chaque semaine!

Voilà maintenant deux ans que le site Travaillerehsante.com a été mis en ligne et les données ne cessent de s'améliorer. Cette initiative régionale, imitée par plusieurs régions après sa sortie, nous permet d'être optimiste quant aux moyens utilisés pour pallier aux enjeux de main-d'œuvre de notre région.

Isabelle Rioux

Conseillère en communication

Agence SSS MCQ

Isabelle.Rioux.Agence04@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre

r u b r i q u e s

[Carte Interactive](#)[Publications](#)[Agence de la santé et
des services sociaux de
la Mauricie et du
Centre-du-Québec](#)[MSSS](#)[Imprimer](#)**CRDP InterVal****Présentation d'une étude au congrès de l'ACFAS**

Le 11 mai prochain, **M. Bernard Michallet, Ph.D.,** conseiller cadre à la direction de la qualité et du développement de l'expertise au CRDP InterVal

et M. Paul Boudreault, Ph.D., professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais présenteront le fruit d'une étude sur les enfants, les adolescents et la dysphasie lors du 78^{ième} congrès de l'ACFAS (Association canadienne française pour le savoir). Leur présentation aura pour titre : "Étude de l'évolution des besoins des enfants et adolescents dysphasiques; une recherche à portée clinique et organisationnelle".



La dysphasie touche environ 7% de la population. Les difficultés de communication et les conditions fréquemment associées à cette problématique entraînent des impacts sur la participation sociale et la qualité de vie des enfants et adolescents qui en sont atteints ainsi que sur celles de leur famille. Or, la connaissance de l'évolution des besoins de ces enfants et adolescents en fonction de leur âge demeure fragmentaire.

C'est dans ce contexte que cette recherche, subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), a été amorcée en 2007 avec pour objectifs de développer un nouvel outil d'évaluation des besoins des enfants et adolescents dysphasiques, de connaître l'évolution des besoins, d'identifier et de mettre en relations les variables individuelles et environnementales qui déterminent l'évolution de ces besoins.

Un instrument d'évaluation des besoins a donc été conçu en partenariat avec des parents d'enfants dysphasiques, divers professionnels du milieu de la santé et des enseignants. La version expérimentale de l'ÉBOS (Évaluation des Besoins pour l'Organisation

des Services) est constituée de 103 items, regroupés en sept domaines d'activités (communication, comportement, autonomie scolaire, cognition, relations interpersonnelles et connaissance de soi). Le processus de validation de l'ÉBOS s'est opéré auprès de plus d'une centaine de parents d'enfants et d'adolescents dysphasiques dans 6 régions administratives du Québec.

Cette communication affichée permettra de présenter la démarche de recherche et d'approfondir la conception de l'instrument transdisciplinaire d'identification et d'évaluation des besoins. Les résultats partiels issus de la validation de l'ÉBOS témoignent déjà de l'importance des besoins liés aux relations interpersonnelles, à l'autonomie personnelle et scolaire et à la connaissance de soi. Ils permettent également de départager les besoins de l'enfant de ceux du parent et de sensibiliser les intervenants aux besoins des familles. Enfin, ils démontrent la validité de l'instrument développé.

Lucie Lafrenière

Conseillère à la direction générale
CRDP InterVal

Lucie_Lafreniere@ssss.gouv.qc.ca

Fermer la fenêtre